

V.I.E temps plein

IMED

Présentation du dispositif

Les entreprises peuvent disposer d'un V.I.E à temps plein pour celles souhaitant s'implanter à l'international tout en recrutant des talents pour leur développement export.

Pour le V.I.E temps plein c'est pour :

- le volontaire qui effectue sa mission pour le compte d'une seule entreprise,
- le volontaire qui consacre son temps de travail à la réussite de sa mission et à l'atteinte des objectifs fixés par l'entreprise.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier d'un V.I.E temps plein les PME :

- de moins de 50 M€ de CA et moins de 250 salariés,
- ayant un siège social ou un établissement secondaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et une activité de production ou de service,
- à jour de ses cotisations fiscales et sociales,
- ayant obtenu l'agrément de Business France,
- ayant défini une stratégie export sur le pays en question,

— Candidats éligibles

Le candidat doit obligatoirement être âgé entre 18 et 28 ans, être de nationalité française ou européenne et justifier d'un casier judiciaire vierge.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Conseil Régional SUD Provence Alpes Côte d'Azur soutient le développement à l'international de ses entreprises en finançant le V.I.E temps plein d'une subvention comprise entre 10 000 et 15 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Un dossier est à compléter et sera étudié par le Comité d'Engagement réunissant en plus de l'Imed, Business France et les CCEF.

Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.
- Forme juridique
 - › Sociétés commerciales
- Publics visés par le dispositif
 - › Jeune
- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux
 - › Situation financière saine
 - › Lieu d'immatriculation
 - › Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis n°2023/2831

Organisme

IMED

Ingénierie Méditerranéenne pour l'Export et le Développement

- 147 rue Paradis
13006 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 91 47 72
Télécopie : 04 91 52 98 02
E-mail : info@imedfr.org